

## 2e CTSD premier degré (13 mars 2018)

L'IA-DASEN de la Manche a prononcé un très petit nombre d'ajustements lors de ce CTSD.

**En cas de fermeture, les décharges de direction seront maintenues au même niveau pour l'année 2018-2019.**

Bien sûr, cette mesure va dans le bon sens, mais le SNUDI F.O. a revendiqué dans sa déclaration que l'administration accorde des décharges de direction plus favorables, compte tenu de l'alourdissement des tâches et de la disparition des contrats aidés.

Le SNUDI F.O. revendique également que les classes provisoires (ouvertures à la suite d'un comptage) soient comptées pour la décharge de direction, ce qui n'est toujours pas le cas actuellement.

**Pour les ouvertures et fermetures conditionnelles, l'IA-DASEN a assuré pour plusieurs écoles que les élèves de TPS seraient comptés à la rentrée.** Malgré cette concession, nombreuses sont les écoles à nous avoir envoyé des chiffres réalistes voire prudents, et à subir malgré tout une mesure de fermeture définitive ou conditionnelle.

La coupe est amère, avec un bilan de **moins 3 postes et demi** à l'issue de ce second CTSD, auquel s'ajoutent **18 fermetures conditionnelles** qui laissent les équipes préparer la rentrée dans une grande incertitude ! De plus, certaines ouvertures auraient pu être prononcées sans comptage ! Rappelons que notre département ne dispose de 2 postes supplémentaires pour la rentrée 2018, la marge de manœuvre est certes étroite mais ce sont les écoles et les élèves qui doivent subir l'austérité et de nombreuses fermetures de classe...

Les représentants du personnel ont à nouveau voté CONTRE cette carte scolaire de manière UNANIME.

Les décisions de l'IA-DASEN seront définitivement entérinées par le CDEN du vendredi 16 mars 14h30.

Le SNUDI F.O. Manche siège au CDEN et reste mobilisé : continuez de nous envoyer les changements et n'hésitez pas à nous demander conseil.

Courrier électronique : [snudifo50@gmail.com](mailto:snudifo50@gmail.com)

Mobile : 07 82 97 25 81

### **Les changements sont signalés en rouge et soulignés :**

#### **Ouvertures de classes (15 classes) :**

1. Auvers-Méautis (confirmation de l'ouverture 2017-2018)
2. Beaumont-Hague élémentaire (transfert d'une classe ou deux à la suite de la fermeture de l'école de Biville-Vauville)
3. Beaumont-Hague maternelle (transfert éventuel d'une classe à la suite de la fermeture de l'école de Biville-Vauville)
4. Denneville (confirmation de l'ouverture 2017-2018)
5. Granville Dr. Lanos (confirmation de l'ouverture 2017-2018)

6. Le Parc (Plomb) –Tirepied (confirmation de l'ouverture 2017-2018)
7. Mendès-France Avranches (création d'un dispositif exclusivement pour moins de 3 ans)
8. Pont Farcy (+3 classes à la suite du rattachement au département, commune de Tessy-Bocage)
9. Sainte-Croix-Hague (transfert de **2 classes** à la suite de la fermeture de l'école de Biville-Vauville)
10. Sainteny (**2 classes** transférées de St-Georges-de-Bohon à la suite de fusion, décharge de direction passe de 25% à 33%)
11. Tollevast (décharge direction 33%)

#### **Ouvertures provisoires 2018-2019 (2) :**

1. Condé-sur-Vire (déjà classe provisoire 2017-2018)
2. Saint-Lô Les Palliers (déjà classe provisoire 2017-2018)

#### **Ouvertures conditionnelles (comptage à la rentrée) :**

Jullouville (octroi d'un moyen provisoire conditionnel : ½ poste ? 1 poste ?...) mais retrait de la classe provisoire 2017-2018)

Beauchamp-Folligny (ouverture conditionnelle mais retrait de la classe provisoire 2017-2018)

Cherbourg-Octeville Goubert

Equeurdreville Blum maternelle

Moitiers-d'Allone

Muneville le Bingard-La Rondehaye-Geffosses-Hauteville la Guichard

Querqueville Courlis

St-Martin-de-Bonfossé

#### **Fermures de classes (39 classes en tout) :**

1. Barneville-Carteret
2. Biville-Vauville (**4 classes fermées** et réouverture des 4 classes : 2 classes sur Sainte-Croix, 0 ou 1 Beaumont maternelle, 1 ou 2 Beaumont élémentaire)
3. Carantilly-Dangy-Quibou
4. Carentan Roseaux
5. Cherbourg Bayet
6. Cherbourg Tournesols (baisse décharge de direction à 50% mais maintien du Maître+ à 50%)
7. Condé-sur-Vire
8. Coudeville-sur-mer (avec baisse ¼ décharge direction)
9. Coutances Tanneries
10. Couville (avec baisse direction à 50%)
11. Equeurdreville Mitterrand élém.
12. Feugères-Marchesieux-St-M.d'Aubigny (mais 1 CP ouvre et -0,25 Maître+)
13. Flamanville retrait de la classe provisoire 2017-2018
14. Gonnevill (sauf en cas de fusion avec le Theil)
15. Graignes-Mesnil-Angot
16. Gratot
17. Jullouville (retrait classe provisoire 2017-2018 mais octroi d'un moyen provisoire conditionnel)
- La Haye-du-Puits >>> annulation de la fermeture
18. La Haye-Pesnel
19. Le Teilleul
20. Montebourg élémentaire
21. Mortain-Bocage (mais maintien du ½ Maître+)

22. Moyon-Villages
23. Périers (fermeture et maintien du Maître+)
24. Quetteville (baisse de décharge à 33%)
25. Rauville-la-Bigot  
Saint-Clair-sur-l'Elle >>> annulation de la fermeture
26. Saint-Hilaire-du-Harcouet Le Croisey
27. Saint-James (retrait classe provisoire 2017-2018 mais maintien du Maître+ à 50%)
28. Sourdeval
29. St-Georges-de-Bohon-Tribehou : fermeture du RPI (**2 classes** transférées à Sainteny)
30. St-Quentin-sur-le-Homme
31. St-Sauveur-le-Vicomte (mais maintien Maître+ à 100%)
32. Turlaville Buisson (perte ¼ décharge direction)
33. Turlaville Ferry (avec baisse décharge direction de 33% à 25%)
34. Valognes Delisle-Tocqueville
35. Villedieu-Rouffigny maternelle (mais maintien du Maître+)

#### **Fermetures conditionnelles (comptage) :**

Bréhal >>> annulation

Cerisy-la-Forêt

Cherbourg Doisneau

Ducey

Equeurdreville Macé ☹️☹️☹️ annulation (en raison de la fusion avec les Avoines)

Isigny-le-Buat (baisse décharge dir. 50%)

Portbail

Quetteville (fusion en attente avec le Vrétot)

Sainte-Mère-Église (mais ouverture d'un CP baisse Maître+ de 50% à 25%)

St-Martin-des-Champs (-0.17 décharge de direction)

Torigny (Gieville-Guilb.) et baisse à 33% direction

Virandeville

#### **Dédoublage CP et CE1 en éducation prioritaire REPs de Périers, Sainte-Mère, Saint-Vaast, Villedieu et REP+ des Provinces**

(soit 17 classes supplémentaires représentant 12,5 ETP compte tenu de la disparition de 4,5 ETP Maître+... à mettre en regard des 2 postes supplémentaires accordés par le Recteur)

#### **Dédoublage de la classe de CP en REP (en contrepartie : diminution d' ¼ Maître+ sauf mention contraire) :**

1. Bourguenolles-La-Lande-d'Airou
2. Chef-du-Pont
3. Chérencé-le-Héron-Ste-Cécile (pas de création de CP mais maintien du 1/4 Maître+)
4. Feugères-Marchesieux-St-M.d'Aubigny
5. Fleury-La-Bloutière
6. Gorges-Le Plessis-Lastelle
7. Montfarville
8. Périers
9. Picauville
10. Quetteville
11. Réville
12. Sainte-Marie-du-Mont

13. Sainte-Mère-Église
14. Saint-Vaast-la-Hougue
15. Villedieu-Rouffigny

**Dédoubllement des classes de CE1 en REP+ :**

1. Cherbourg Baquesne 2 classes de CE1 dédoublées (mais retrait ½ poste de Maître+, augmentation décharge direction de 75 à 100%)
2. Cherbourg Hameau Noblet : 1 classe de CE1 dédoublée (mais diminution ½ Maître+)

**Fusions actées :**

Equeurdreville : fusion maternelle Le Corre et élémentaire Ferry  
Fusion maternelle les Avoines et élémentaire Macé (évite fermeture conditionnelle à Macé)  
Périers : maternelle et élémentaire  
Saint-Lô : fusion administrative Calmette-Guérin-Jules Verne et Aurore (décharge direction de 25% à 50%)

**Fusions à l'étude :**

Graignes-Mesnil-Angot et Tribehou  
Ecoles primaires de Gonneville et du Theil à l'étude  
Ecoles primaires du Vrétot et de Bricquebec projet de fusion administrative à l'étude

**Autres mesures sur les postes d'enseignants (+6 postes)**

Maîtres E : +1 Cherbourg-Ouest, +1 Coutances, -2 nouvelle circonscription de Carentan, +1 Avranches, -1 Granville

Psychologues scolaires : -1 Carentan +1 Mortain

-1/2 ETP IME la Mondrée (Cherbourg), réaffecté à Maurice Marie ( St-Lô)

Création ½ poste Hôpital de St-Lô

+1/2 poste CP (Conseiller pédagogique) EPS sur nouvelle circo. Saint-Lô sud (le poste devient à temps plein)

+1/2 CP départemental Action culturelle

+1 poste allophone (UPE2A) à Cherbourg-en-Cotentin.

+4 remplaçants : l'IA-DASEN a précisé l'implantation de ces postes annoncés le 21/02 (écoles avec tradition d'accueil d'enfants du voyage) : école Goubert Cherbourg, école d'Agneau, école Le Croisey St-Hilaire-du-H., école Curie Granville.